

REUNION CUGN ASSOCIATIONS VELO DU LUNDI 22 OCTOBRE

Etaient présents :

- CUGN : Gérard Royer, Benoît Klein, Dominique Xailly, Yannick Lebel
- Associations : Dynamo, VTTfun club, ASPTT, Malzéville vélo, Rollver, Eden (Catherine Coulin et Pierre Higelé)

1. RESORPTION DES POINTS NOIRS – MAINTENANCE DU RESEAU

Les points notés à très court terme et court terme sont réglés à 75% et devraient être terminés fin 2012.

Pour Laneuville, une réunion spécifique sera organisée avec la mairie et pour autoriser les traversées des parcs par les cyclistes, des réunions seront également programmées avec les mairies concernées **(pas d'échéance fixée)**.

2. TOURNE A DROITE AUX FEUX AUTORISES AUX CYCLISTES

Seules les demandes validées par les mairies sont prises en compte par le Grand Nancy. Ils ont donc ajoutés nos propositions validées lors de la réunion avec la mairie de Laxou mais n'ont pas pris en compte les demandes des usagers présentées par Eden.

Les panneaux seront posés en novembre avec un panneau informatif en amont des carrefours concernés + de la communication dans les magazines des villes et du Grand Nancy, affichettes dans les universités, communiqué de presse.

G.Royer nous a indiqué réfléchir sur la **verbalisation des cyclistes** qui roulent en infraction sur les trottoirs. Nous avons rappelé que si des cyclistes roulent sur des trottoirs, cela s'explique parfois par le manque d'aménagements cyclables. Les cyclistes doivent en effet être respectueux des piétons et personnes à mobilité réduite. Cette verbalisation devrait être accompagnée d'une campagne d'information (cf Strasbourg) et faire l'objet d'un parallélisme des formes : verbaliser tous les automobilistes en infraction qui roulent, stationnent sur les bandes cyclables, ne respectent pas les sas vélo...

Ligne 1 du Tram : les vélos sont toujours autorisés à l'embarquement en dehors des heures de pointes et la CUGN le rappellera à son délégué.

3. TRAVAIL SUR LES DISCONTINUITES D'AMENAGEMENTS CYCLABLES

Les propositions de traitement en 2013 par la CUGN portent sur des points noirs, essentiellement sur Nancy avec insuffisamment de prise en compte de l'ensemble de l'agglomération :

- **Nancy** : rue Mansuy Gauvain, Pont rue de Bonsecours, avenue du XX^e Corps (déplacement de candélabres), avenue Boffrand, avenue de la Libération (continuité bande cyclable), quai René II (déplacement de stationnement pour poursuivre un DSC), Boulevard Charles V avec demande de notre part d'étudier un aménagement cyclable depuis la rue de Malzéville ; accord pour ne marquer de bandes cyclables dans tous les sens sur le carrefour de la Commanderie

- **Vandoeuvre** : Avenue de Bourgogne/Forêt de Haye et avenue Jeanne d'Arc
- **Laxou** : traversée du carrefour de Maréville et DSC allée de l'Observatoire
- **Tomblaine** : Eugène Pottier pour rejoindre la passerelle de la Méchelle sous réserve du chiffrage des coûts
- **Ludres** : rond point du Chaudeau.

Pour ce qui est des aménagements structurants, nous avons dû redemander explicitement que les demandes actées avec la Ville de Laxou soient bien mises à l'étude pour 2013 : Avenue Anatole France (axe Nancy – Mairie de Laxou), Boulevard Emile Zola, Boulevard Foch et Cattenoz.

Pas de date fixée pour une prochaine rencontre : à nous de la demander au printemps pour faire le point sur les aménagements et budgets réellement engagés en 2012 et les projets 2013 et sur les modalités de concertation avec Eden, notre dernier courrier n'ayant pas été pris en compte (M. Royer nous a prétendu qu'il ne l'avait pas encore lu alors qu'il a été envoyé une semaine avant la réunion et qu'il y répondrait) :

- ***Quid du comité de suivi du plan de déplacement urbain ?***
- ***Pourquoi en plus de nos réunions, un travail parallèle équivalent mené avec le conseil de développement durable, qui plus est en journée et sans que notre représentante puisse avoir de suppléant ?***